



Le Maire

Vaucresson, le 4 novembre 2009

Virginie MICHEL-PAULSEN
Maire de la Ville de Vaucresson

à

Monsieur Louis MOUSSY
84 Bd de la République
92420 VAUCRESSON

Nos Réf. : VMP/ID/N° 246

Monsieur,

Dans le prolongement de notre conversation sur le marché, j'ai bien reçu votre courriel du 1^{er} novembre nous signalant la présence de jeunes et d'activités troubles dans le recoin près de la Montgolfière.

Je me suis rendue sur place mardi 3 novembre avec le Directeur général des Services et le Directeur des Services techniques pour étudier les aménagements possibles.

Et je vous confirme que nous allons installer dans des délais très rapides un grillage d'une hauteur dissuasive pour condamner l'accès à cette cache.

Par ailleurs, pour éviter les rodéos de scooters dont se sont plaints des riverains, nous étudions toutes les possibilités de dissuasion physique de passage de ces deux roues motorisés.

Il est déjà prévu qu'un portail soit installé d'ici Noël au niveau de la Poste en haut de l'allée qui mène à la Montgolfière. Une grille pourrait également de nouveau être posée au niveau de la rue de la Folie pour éviter le passage des scooters dans l'enceinte de l'aire de jeux.

Concernant la vidéosurveillance, j'ai bien noté que votre association y était favorable et c'est l'un des sujets que nous aborderons lors de notre rendez-vous du 19 novembre avec le commissaire de police. Cependant je vous précise que le square étant très vaste, cela nécessiterait la pose de plusieurs caméras. D'autre part, toutes les villes nous confirment que ce dispositif n'est efficace que s'il y a une surveillance constante derrière les écrans.

Vous assurant de toute mon attention sur ce dossier prioritaire de la sécurité, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. Calant,

Le MAIRE, *Ch*
Virginie MICHEL-PAULSEN

